[Prénom Nom de l'expéditeur]  
[Adresse de l'expéditeur]  
[Code Postal - Ville]  
[Email]  
[Numéro de téléphone]

À l'attention de [Prénom Nom du vendeur]  
[Adresse du vendeur]  
[Code Postal - Ville du vendeur]

|Lieu], [Date]

Objet : Mise en demeure après découverte de vices cachés

Madame, Monsieur [Nom du vendeur],

Je vous informe avoir constaté la présence de vices cachés à la suite de l’achat de la maison située au [adresse complète de la maison achetée], conclu en date du [date de l'achat]. Ces vices cachés n’ont pas été portés à ma connaissance lors de la conclusion de la vente et rendent le bien acheté impropre à son usage.

[Lister les vices cachés découverts, par exemple :

* infiltration d'eau dans le sous-sol lors de fortes pluies ;
* installation électrique défectueuse dans la cuisine.
* présence de termites dans la charpente ;
* pollution en sous-sol.]

Ces vices non apparents au moment de la visite et de la vente entraînent les conséquences suivantes : [décrire les conséquences : dommages structurels mettant en péril la solidité du bâtiment ou la sécurité des occupants, problème sanitaire et de santé publique].

Conformément à l'article 1648 du Code civil, je vous mets donc en demeure de prendre à votre charge les réparations nécessaires afin de remédier à ces vices dans un délai de 60 jours à compter de la réception de cette lettre recommandée.

Je vous remercie de trouver en pièce jointe le devis correspondant. À défaut, je serai contraint(e) d'entamer une procédure judiciaire afin de faire valoir mes droits.

Je reste à votre disposition pour résoudre cette situation à l’amiable et mettre en place les modalités réparatoires. Je vous remercie de bien vouloir me contacter au [numéro de téléphone] ou par e-mail à [adresse e-mail].

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[noms et signatures du ou des propriétaires]